

GRAND PARIS - CDT EST SEINE-SAINT-DENIS : PROJET D'AMÉNAGEMENT APPROUVÉ

Réuni la semaine dernière, le comité de pilotage du Contrat de développement territorial (CDT) de l'Est Seine-Saint-Denis a approuvé le projet d'aménagement de l'architecte Finn Geipel.

Daniel Canepa, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, a présidé la 5e réunion du Comité de pilotage du Contrat de développement territorial (CDT) de l'Est Seine-Saint-Denis. Regroupant les communes **d'Aulnay-sous-Bois, Sevran, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil**, le CDT a pour objectif de s'accorder sur les actions à conduire pour que le territoire prenne pleinement parti de la desserte du futur métro Grand Paris Express (GPE).

Le comité constitué par les représentants des cinq villes, de la Communauté d'agglomération Terres de France, du Conseil général de Seine-Saint-Denis et de la Société du Grand Paris ont examiné et approuvé le projet d'aménagement conçu par l'architecte-urbaniste berlinois Finn Geipel.

En mettant à profit les **quatre gares du GPE**, les concepteurs proposent un projet qui, sans sacrifier à l'ambition, s'attache à révéler et amplifier les qualités urbaines et paysagères spécifiques du territoire.

Le projet servira également une nouvelle dynamique économique et permettra de développer le réseau déjà riche des actions culturelles des communes.

Le comité de pilotage a rappelé son ambition **de disposer d'un contrat de développement territorial pour 2013.**